



# **ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE**

## **MELLEVILLE**

Les Atlas de Biodiversité Communale sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères, avec les communes, les communautés de communes, les écoles, le centre PASTEL, la Kafet'Yères et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

# ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

## MELLEVILLE

### PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

Les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt ont été choisies l'année dernière. Après le succès de ce premier ABC, cinq nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

#### Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enrichissement.

L'objectif est donc d'inventorier ces milieux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les rhopalocères (papillons), les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

#### Le volet participatif

Les communes délimitées par leurs limites administratives, font l'objet d'une étude participative. Le but étant de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité », une chasse aux papillons, une nuit de la grenouille, une nuit de la chouette ou une nuit de la chauve-souris. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mené sous la forme d'un Avis de recherche. Le but était d'inventorier certaines espèces au sein des communes, de les photographier et d'envoyer leurs localisations précises.

### STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte page suivante*

#### NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Melleville, un site est classé dans le réseau Natura 2000.

- (1) **La forêt d'Eu et les pelouses adjacentes n° FR2300136** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE), Il s'étend sur 778 hectares. Le site, éclaté, est constitué par les différents éléments de la forêt d'Eu et les pelouses crayeuses adjacentes. Les pelouses calcicoles ont la particularité d'être très riches et d'accueillir des Orchidées et des espèces de papillons remarquables.

Melleville possède 13,3 hectares classés dans cette zone  
Natura 2000

### ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici on retrouve le site du « Triage d'Eu ».

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve le site de « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles ».

## Cartographie des zones Natura 2000, ZNIEFF et ENS

### Légende

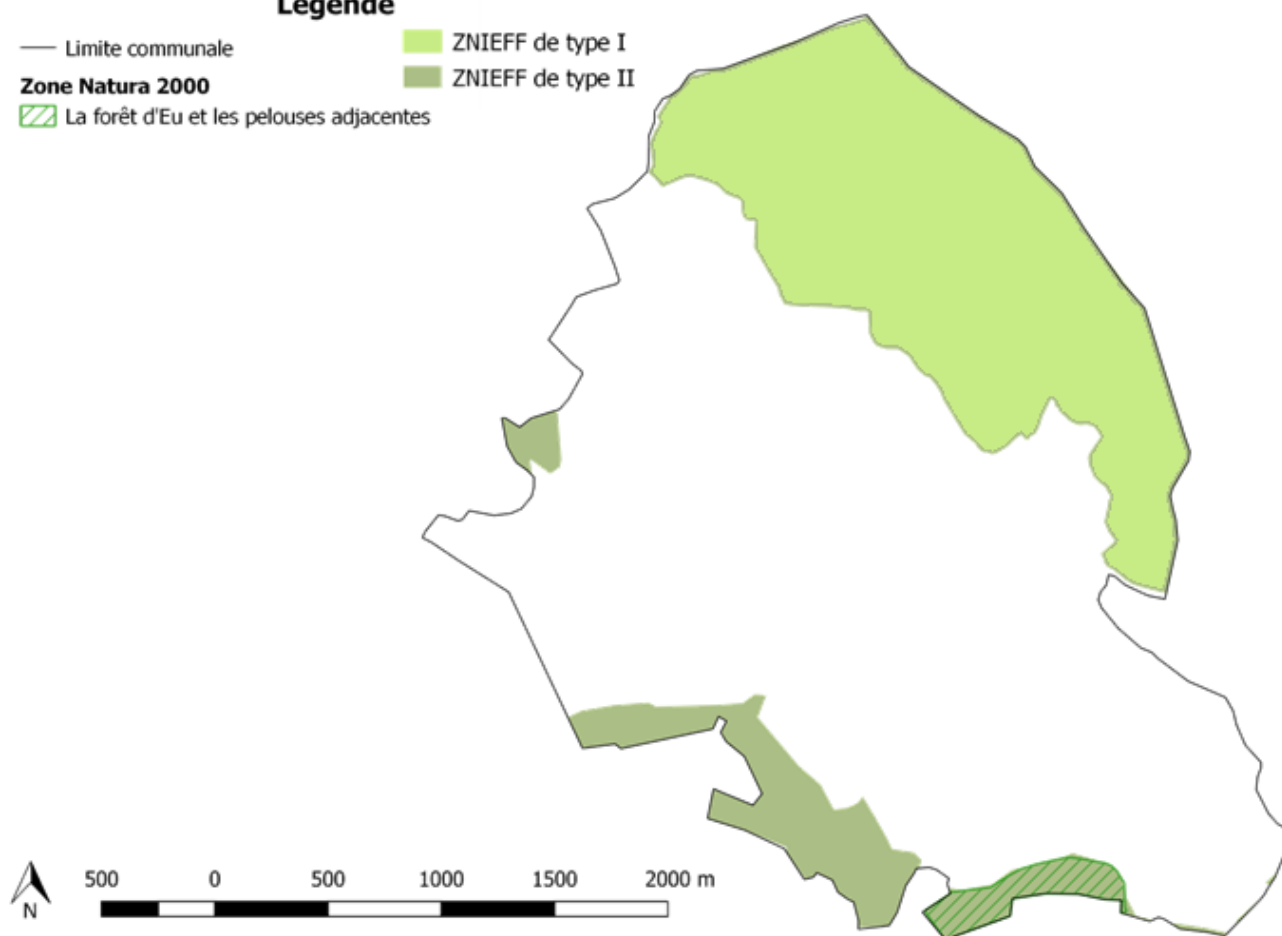
— Limite communale

■ ZNIEFF de type I

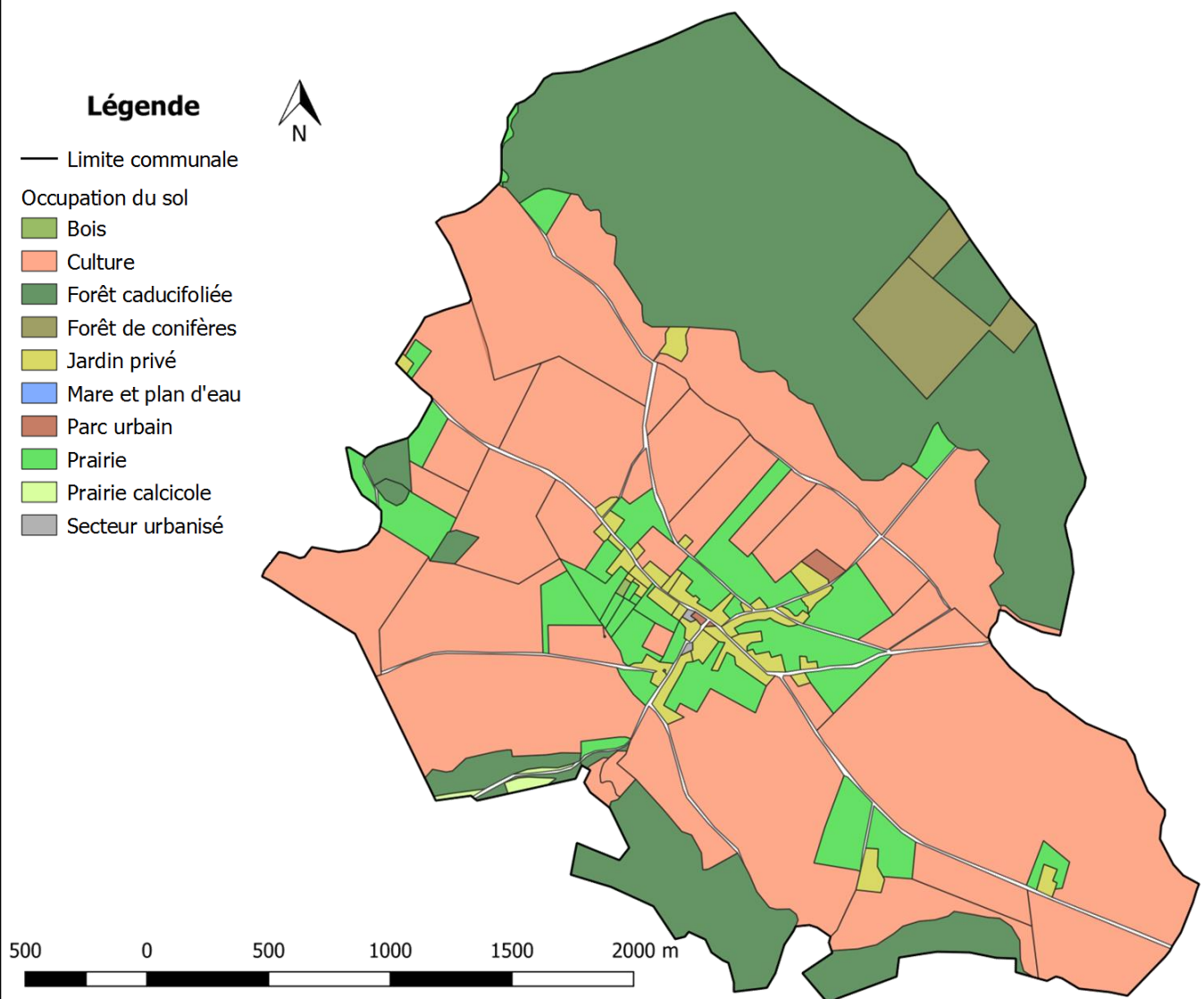
**Zone Natura 2000**

■ ZNIEFF de type II

▨ La forêt d'Eu et les pelouses adjacentes



# OCCUPATION DU SOL



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **10 milieux** sont représentés à Melleville, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune est dominée par les cultures au Sud, tandis qu'au Nord ce sont les forêts qui sont majoritaires. Le bourg est entouré de prairies mésophiles.

## QUELQUES CHIFFRES ...

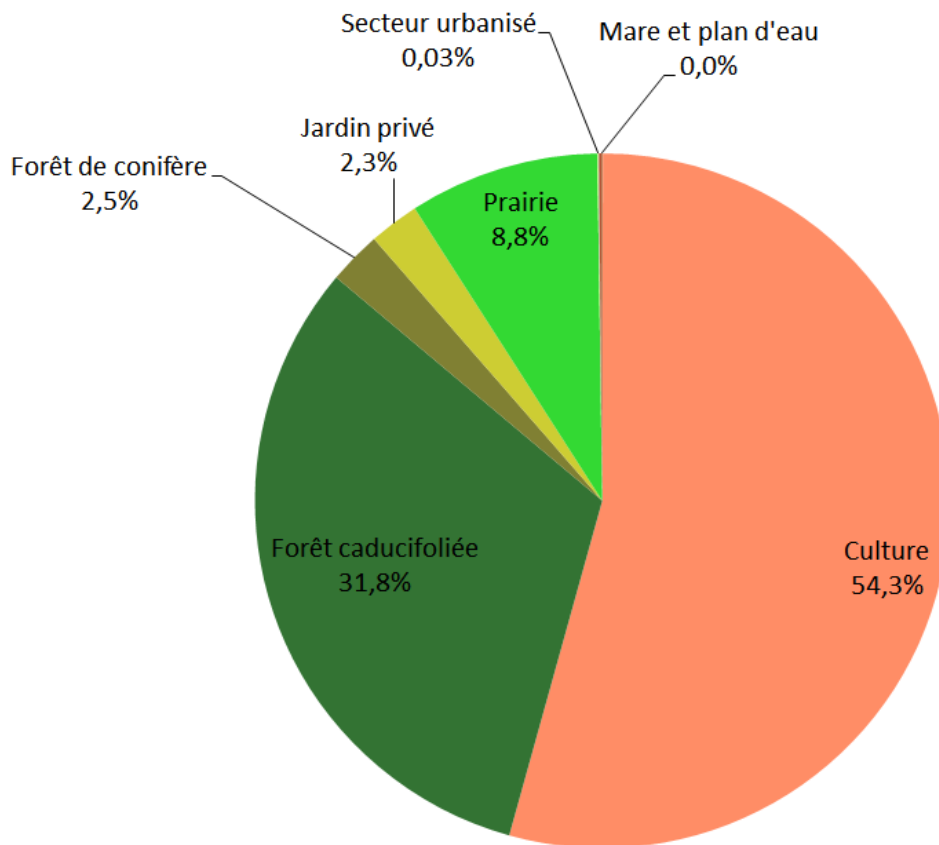
### Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 893 hectares avec :

- ❖ 284 hectares de forêts caducifoliées
- ❖ 485 hectares de cultures
- ❖ 79 hectares de prairies mésophiles
- ❖ 21 hectares de jardins privés

Une grande diversité  
de milieu = une grande  
diversité de faune et  
de flore

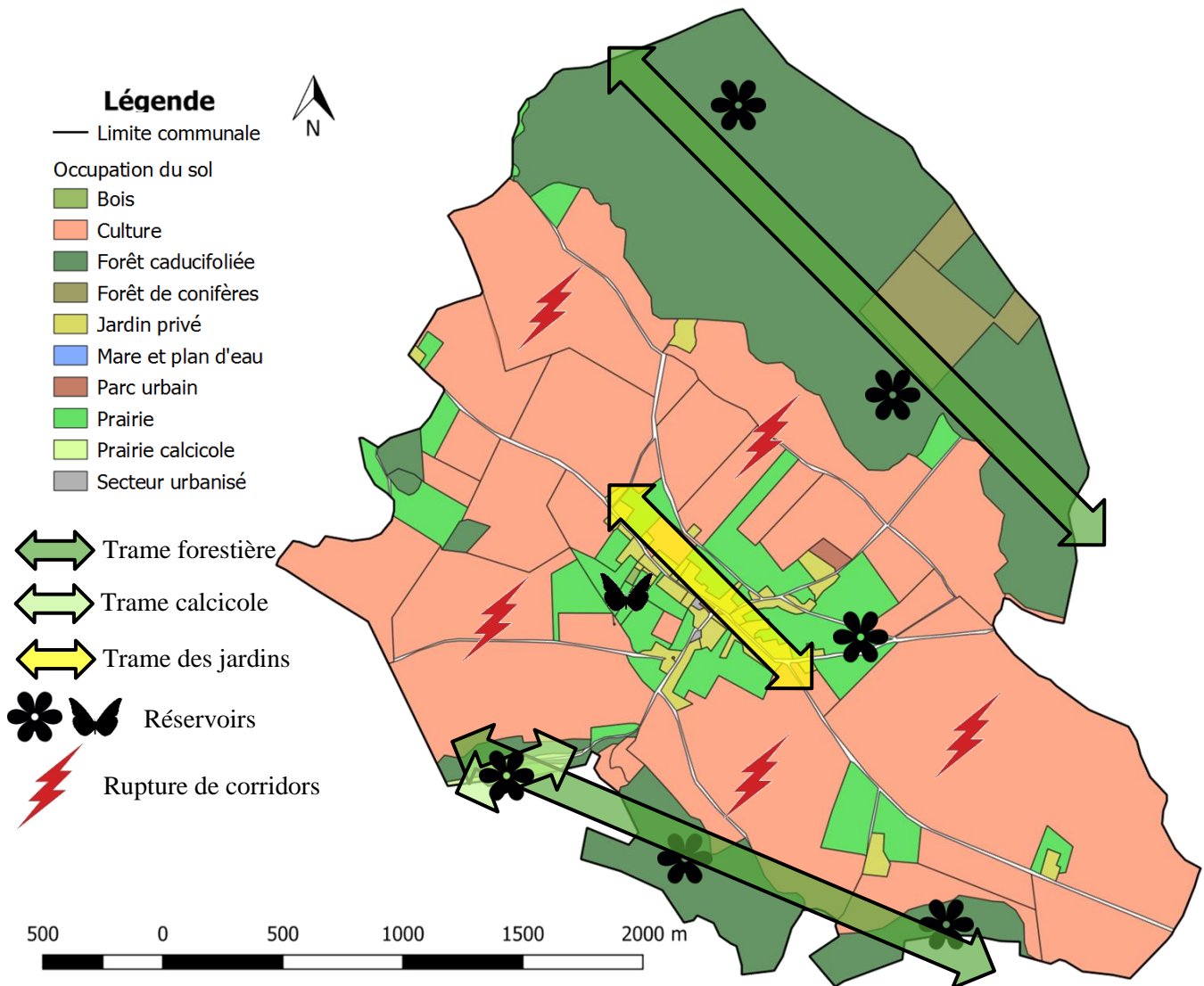
### Pourcentage des différentes occupations de sol sur la commune de Melleville



Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

## Les réservoirs et corridors écologiques



### Points forts de Melleville :

- ❖ Présence d'un talus avec espèces caractéristiques des coteaux calcaires sur une commune de plateau
- ❖ Présence d'une grande surface de forêts



### Faiblesses de Melleville :

- ❖ Cultures dominantes
- ❖ Absence de réseaux de haies qui pourraient permettre de relier les réservoirs (les forêts) entre eux



# LES CULTURES

Les cultures sont présentes en périphérie du bourg. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs,...

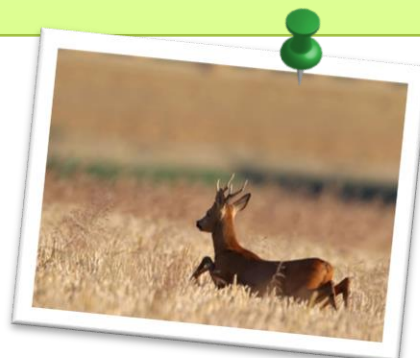
Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix grise, la Buse variable, le Busard Saint-Martin ...



Le Coquelicot



Le Chevreuil

## Proposition de gestion :

*Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.*



Le Busard Saint-Martin



La Grande Marguerite



# LES PRAIRIES

Les prairies représentent près de 10% de la surface de Melleville. Elles se distinguent en deux types :

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées, ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-grass anglais ....
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltré entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidale, abeille, bouc ...), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.

---

## Proposition de gestion :

*D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensives, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.*

---

## Quelques espèces de prairies à intérêt retrouvées à Melleville

### L'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)

- ❖ Espèce d'Orchidée classée « Peu commune » en Haute-Normandie
- ❖ Première donnée sur la commune (population retrouvée sur un talus de bord de route)



### La Platanthère des Montagnes (*Platanthera chloranta*)

- ❖ Espèce d'Orchidée classée « Assez Commune » en Haute-Normandie
- ❖ Première donnée sur la commune

### Le Demi-Deuil (*Melanargia galathea*)

- ❖ Papillon typique des coteaux calcaires
- ❖ Classé « Commun » en Haute-Normandie



### Ainsi que 6 autres espèces de Papillons, dont :

- ❖ Le Myrtil
- ❖ La Sylvaine
- ❖ Le Tircis
- ❖ Les espèces de Piéride

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document.....

# LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent près de 35% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

## Proposition de gestion :

*Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.*

*Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.*



La Platanthère des montagnes



L'orchis pourpre

# LES JARDINS PRIVÉS

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

## Proposition de gestion :

*Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...*

*De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.*



L'Hippocrévide fer-à-cheval

La Belle-Dame



L'Orchis pourpre

# LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



La Ruine de Rome



La Chouette effraie

## Proposition de gestion :

*Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...).*



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon  
(Espèce invasive)

# LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. En ce qui concerne l'Yères, il prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et se jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



La Grenouille rousse



Le Phragmite  
(ou roseau  
commun)

## Proposition de gestion :

*Le curage des mares permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.*

*Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.*

*Certaines mares étant éloignées, la création de mares corridors permet de ne pas les délaisser en termes de biodiversité.*

*Limitier les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux.*

# LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent également un corridor permettant le déplacement des espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



L'Orchis pourpre

## Proposition de gestion :

*La méthode gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif. Pour le pâturage, les espèces rustiques comme les caprins sont préférables étant donné la pente importante de certains talus.*









La Scabieuse



L'Amaryllis

# LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
 <b>LEPIDOPTERES ET ZYGENES</b>	7
 <b>FLORE</b>	209
 <b>AMPHIBIENS ET REPTILES</b>	4
 <b>MAMMIFERES (dont Chiroptères)</b>	26 (8)
 <b>OISEAUX</b>	62
 <b>ORTHOPTERES</b>	0
<b>TOTAL</b>	<b>308</b>

Ce sont donc au total **308 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune de Melleville.

## La flore

Achillée millefeuille
Agrostide capillaire
Agrostide stolonifère
Aigremoine eupatoire
Ajonc d'Europe (s.l.)
Alliaire
Anémone des bois ; Anémone sylvie
Angélique sauvage
Aspérule odorante
Astragale à feuilles de réglisse ; Réglisse sauvage
Aubépine à un style
Benoîte commune
Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce
Brachypode des bois
Brachypode penné (s.l.)
Brome mou (s.l.)
Brome stérile
Brunelle commune
Bugrane rampante ; Arrête-bœuf
Campanule raiponce
Canche cespiteuse (s.l.)

Cardamine des prés (s.l.) ; Cresson des prés
Cardamine flexueuse
Cardamine hérissée
Cardère poilue
Carotte commune (s.l.)
Centauree jacée (s.l.)
Centranthe rouge
Céraiste commun (s.l.)
Charme commun
Chêne pédonculé
Chénopode blanc (s.l.)
Chèvrefeuille des bois
Chiendent commun
Circée de Paris
Cirse des champs
Clématite des haies ; Herbe aux gueux
Clinopode commun ; Grand basilic sauvage
Consoude officinale (s.l.)
Crépide capillaire
Crételle des prés
Cymbalaire des murs (s.l.) ; Ruine de Rome
Dactyle aggloméré (var.)
Digitale pourpre ; Gant de Notre-Dame
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille
Dorine à feuilles opposées

Dryopteris des chartreux
Dryopteris dilaté
Dryopteris écaillée (s.l.)
Épervière piloselle
Épilobe à petites fleurs
Épilobe des montagnes
Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine
Épilobe lancéolé
Épilobe tétragone (s.l.)
Érable sycomore ; Sycomore
Eupatoire chanvrine
Euphorbe des bois (s.l.)
Euphorbe des jardins ; Ésule ronde
Euphorbe épurge ; Épurge
Fétuque géante
Fétuque roseau (s.l.)
Fétuque rouge (s.l.)
Ficaire
Fléole noueuse
Fougère aigle
Fougère femelle

Fougère mâle
Fragon ; Petit houx
Fraisier sauvage
Frêne commun
Fromental élevé
Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc
Gaillet gratteron
Galéopsis tétrahit
Galinsoga cilié
Genêt à balais (f.)
Genévrier commun (s.l.)
Géranium découpé
Géranium fluet
Géranium herbe-à-Robert
Gouet tacheté
Grand boucage
Grande marguerite
Grande ortie
Gui
Hêtre
Hippocrépide en ombelle ; Fer-à-cheval
Houblon
Houlque laineuse
Houlque molle
Houx
Jonc épars
Jonc épars (var.)
Knautie des champs
Koelérie pyramidale
Laïche des forêts
Laïche espacée
Laïche glauque
Laïche hérissée
Laïche maigre
Laiteron des champs
Laiteron marâcher ; Laiteron potager
Laiteron rude
Lamier blanc ; Ortie blanche
Lamier jaune (s.l.) ; Ortie jaune
Lampsane commune (s.l.)

Lierre grimpant (s.l.)
Lierre terrestre
Lin purgatif
Linaire commune
Liseron des champs
Liseron des haies
Lotier corniculé (s.l.)
Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette
Luzule des bois
Luzule poilue
Lysimaque des bois
Matricaire camomille
Matricaire discoïde
Mélicot élevé ; Grand mélicot
Mélique uniflore
Mercuriale vivace
Merisier (s.l.)
Millepertuis élégant
Millepertuis hérissé ; Millepertuis velu
Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous
Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus
Morelle douce-amère
Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien
Moutarde des champs
Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier
Odontite rouge (s.l.)
Orchis bouc ; Loriglosse
Orchis moucheron
Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage
Orme champêtre
Oseille sauvage ; Oseille des prés
Oxalide oseille ; Surelle ; Pain de coucou
Pâquerette vivace
Patience à feuilles obtuses (s.l.)
Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon
Pâturin annuel
Pâturin des prés (s.l.)

Pensée des champs
Petit boucage
Petite bardane
Petite centaurée commune ; Érythrée petite-centaurée
Petite ciguë ; Ciguë des jardins
<b>Petite pimprenelle</b>
Petite pimprenelle (s.l.)
Pissenlit (section)
Plantain à larges feuilles (s.l.)
Plantain lancéolé
Platanthère des montagnes
Podagraire ; Herbe aux goutteux
<b>Polygala commun</b>
Polygala commun (s.l.)
Polypode intermédiaire
Polystic à soies
Porcelle enracinée
Potentille des oies ; Anserine ; Argentine
Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier
Prêle des champs
Primevère élevée
Prunellier
Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Renoncule âcre (s.l.)
Renoncule rampante ; Pied-de-poule
Renouée à feuilles de patience
Renouée persicaire ; Persicaire
Renouée poivre-d'eau ; Poivre d'eau
Ronce frutescente
Rosier des champs
<b>Rosier des chiens (s.str.)</b>
Sagine apétale (s.l.)
Sagine couchée
Saule marsault
Scabieuse colombar (s.l.)
Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent

Scrofulaire noueuse
Séneçon à feuilles de roquette
Séneçon commun (f.)
Séneçon jacobée (var.) ; Jacobée
Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc
Silène de France
Silène enflé
Stellaire des fanges
Stellaire holostée
Stellaire intermédiaire (s.l.)
Succise des prés ; Mors du diable
Sureau noir (var.)
Tamier commun
Tilleul à petites feuilles
Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Trèfle des prés
Tussilage ; Pas-d'âne
Véronique à feuilles de serpolet
Véronique de Perse
Véronique des montagnes
Véronique petit-chêne
Vesce des haies ; Vesce sauvage
Violette de Reichenbach
Violette hérissée (s.l.)
Viorne mancienne
Viorne obier

## Les papillons

La Piéride du Navet
La Piéride de la Rave
La Piéride du Chou
La Sylvaine
Le Tircis
Le Myrtil
Le Demi-deuil

## Les chauves-souris

Grand Murin
Grand rhinolophe
Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches
Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées
Murin de Daubenton, Vespertilion de Daubenton
Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer
Pipistrelle commune
Sérotine commune

## LES ANIMATIONS

Au cours des mois de mars 2019 à septembre 2019, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont **18 animations** qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées botaniques, la chasse aux papillons, la nuit de la grenouille, la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris ont réuni environ 300 personnes de tous âges autour de la thématique de la biodiversité.

Sur la commune de Melleville, 2 **animations** ont été proposées dont une randonnée découverte de la biodiversité et une randonnée découverte des Mammifères.



IMAGE 1 : DECOUVERTE DES MAMMIFERE, LE 30 MAI 2019

## POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2019 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse suivante : [biodiversite.yeres@orange.fr](mailto:biodiversite.yeres@orange.fr). Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également réactualisée.

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>

The screenshot shows the homepage of the 'Atlas de Biodiversité Communale' blog. The header features the title 'Atlas de Biodiversité Communale' in white text on a dark green background. Below the title is a horizontal row of five images: a hand holding a chalkboard with 'Ochis yma' written on it, a white butterfly on a purple flower, a group of people in a field, a purple flower, and a landscape view. The main content area has a dark green background with white text. It includes a navigation menu with 'ACCUEIL' and 'ARTICLES', a welcome message, the logo for 'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE ABC' (featuring a flower, a bat, and a butterfly), a description of the project's goals, and information about the 2018 and 2019 initiatives. On the right side, there are sections for 'ARTICLES' (with a link to 'Tous les articles') and 'MEMBRES' (listing '9 membres').

### Atlas de Biodiversité Communale

ACCUEIL ARTICLES

Bienvenue sur le blog des Atlas de Biodiversité Communale du Bassin Versant de l'Yères !

**ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE**  
ABC

L'Atlas de Biodiversité Communale a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la récolte de données. Deux volets, l'un est scientifique avec des inventaires et l'autre est participatif avec la collecte de données par les habitants des communes.

En 2018, la démarche concernait les communes de Criel sur Mer, Saint Martin Le Gaillard et Saint Rémy Boscrocourt  
En 2019, la démarche concerne les communes de Cuverville sur Yères, Sept Meules, Le Mesnil Réaume, Melleville et Villy sur Yères

**ARTICLES**  
» Tous les articles

**MEMBRES**  
9 membres



Céphale

Assez commun



Argus vert

Assez commun



Damier de la Succise

Peu commun - Vulnérable



Point de Hongrie

Assez commun



Argus bleu commun

Commun



Syfvaine

Commun



Tristan

Commun



Demi-Deuil

Commun



Zygène transalpine

Peu commun



Orchis pyramidal  
Assez commune



Orchis bouc  
Peu commune



Orchis militaire  
Peu commune



Orchis pourpre  
Assez commune



Platanthère  
Assez commune



Epipactis rouge  
sombre  
Peu commune - espèce protégée



Opfrys bourdon  
Assez rare - espèce protégée  
Vu à Melleville



Listère ovale  
Commune



Opfrys abeille  
Assez commune



Orchis de Fuchs  
Assez rare



Orchis moucheron  
Assez commune

